

POLITIQUE DE RYTHME DE JEU**PACE OF PLAY POLICY****OVGA**

| Retard déraisonnable | Unreasonable Delay of Play |
|---|---|
| <p>Les joueurs doivent se conformer en tout temps à la Règle 5.6a « Retard déraisonnable ». Pour encourager et réglementer le jeu rapide, le comité devrait adopter une règle locale détaillant une politique de rythme de jeu. Une telle politique peut déterminer un temps maximum pour compléter une ronde, un trou ou une série de trous et un coup, et peut établir des pénalités pour le non-respect de la politique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'adhésion au rythme de jeu est la responsabilité du joueur. 2. Les avertissements ne seront pas nécessairement émis pour les groupes lents. 3. Avisez un l'arbitre le plus tôt possible quand il y a un joueur lent dans votre groupe. <p>L'OVGA a mis en place une politique de Rythme de Jeu de groupe pour tous les championnats et tournois de parties par coups sans départs simultanés et pour les tournois de qualification de parties par coups et, en plus, une politique de Rythme de Jeu de l'individu pour les championnats et tournois de parties par trous et parties par coups avec départ simultané.</p> | <p>Players are at all times subject to the provisions of Rule 5.6a "Unreasonable Delay of Play". To encourage and enforce prompt play, the Committee should adopt a Local Rule setting a Pace of Play Policy. This Policy may set a maximum time to complete a round, a hole or series of holes and a stroke, and it may set penalties for not following the Policy.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adherence to the pace of play is the player's responsibility. 2. Warnings will not necessarily be issued to slow groups. 3. Advise a referee ASAP of a slow player in your group. <p>The OVGA has established: a Group Pace of Play Policy for all non-shotgun stroke play championships, tournaments and match play qualifiers and; an Individual Pace of Play Policy for Match Play and shotgun Stroke Play championships and tournaments.</p> |
| <p><u>La politique de Rythme de Jeu de groupe pour les parties par coups sans départ simultané</u></p> <p>La politique de Rythme de Jeu de groupe est en vigueur pour les tournois, les championnats et les tournois de qualification de partie par coups.</p> <p>Il y aura un point de contrôle du timing à la fin du 18e trou du groupe. L'heure d'arrivée requise au 18e trou (dernière balle entrée) est indiquée sur la carte de score officielle des joueurs. Le premier groupe doit terminer le jeu à l'heure indiquée. Les groupes suivants doivent terminer le jeu à l'heure indiquée ou ne pas avoir plus de 14 minutes de retard sur le groupe qui les précède. Les groupes qui dépassent ces limites sont passibles d'une pénalité. Pour les tournois de plusieurs jours ou les qualifications provinciales, le rythme de jeu peut être contrôlé après le 9e trou et des avertissements peuvent être donnés le cas échéant.</p> | <p><u>Group Pace of Play Policy for Non-shotgun Stroke Play</u></p> <p>The Group Pace of Play Policy is in effect for non-shotgun stroke play tournaments, championships and qualifiers.</p> <p>There will be one timing checkpoint at the completion of the group's 18th hole. The required finish time at the 18th hole (last ball-in) is listed on the players' official scorecard. The first group must complete play by the listed time. Subsequent groups must complete play by the listed time or be no more than 14 minutes behind the group ahead. Groups that are over these limits will be liable for penalty.</p> <p>For multi-day tournaments or provincial qualifiers, pace of play may be monitored after the 9th hole and warnings given when appropriate.</p> |

POLITIQUE DE RYTHME DE JEU**PACE OF PLAY POLICY****OVGA**

| | |
|---|---|
| Pénalités | Penalties: |
| Les joueurs d'un groupe qui ont manqué leur point de contrôle du temps seront susceptibles d'être pénalisés jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise sur la question de savoir s'il y a eu ou non violation de cette ligne de conduite. Infraction potentielle - possibilité d'une pénalité d'un coup | Players in a group that have missed their <i>timing checkpoint</i> will be liable to penalty pending final determination of whether a breach of this guideline has occurred. Potential breach - liable to a one-stroke penalty |
| Surveillance et chronométrage du groupe | Monitoring and Timing of Group: |
| Pendant la ronde, les arbitres peuvent chronométrer un groupe qui n'est pas en position (par exemple, un par-4 ouvert) ou si les arbitres ont été avisés de la lenteur d'un joueur dans un groupe. Il est laissé à la discrétion des arbitres de prévenir ou non les joueurs avant le début du chronométrage. Tous les joueurs du groupe seront soumis au contrôle et au chronométrage. L'information sur le chronométrage sera utilisée dans le processus de révision du rythme de jeu du groupe ou, dans des circonstances exceptionnelles, pour avertir et appliquer des pénalités pour jeu lent en vertu de la règle 5.6a, conformément à la politique de l'OVGA sur le rythme de jeu individuel. | During the round, referees may time a group that is out of position (e.g. behind time par and an open par-4) or if the referees have been advised about a slow player in a group. It will be at the discretion of the referees whether the players are warned before timing begins. All players in the group will be subject to monitoring and timing. Timing information will be used in the group pace of play review process, or under exceptional circumstances to warn and apply penalties for slow play under Rule 5.6a per the OVGA Individual Pace of Place Policy. |
| Chronométrage: | Timing |
| Lorsqu'un groupe n'est pas en position, tous les joueurs doivent contribuer à rattraper le temps perdu et ne pas prendre plus de 40 secondes pour effectuer leur prochain coup. Le chronométrage du coup d'un joueur commence lorsque c'est son tour de jouer et qu'il peut jouer sans interférence ni distraction. Tout le temps passé à déterminer la distance comptera dans le temps du coup. Sur le vert, le temps commencera quand le joueur ait eu un délai raisonnable pour marquer, soulever, nettoyer et remplacer sa balle, réparer sa marque de balle ou d'autres marques et éliminer les obstructions amovibles sur sa ligne de putt. | When a group is out of position, all players are expected to help make up the time and to take no more that 40 seconds to make their next stroke. The timing of a player's stroke will begin when it is their turn to play and they can play without interference or distraction. Any time spent determining the yardages will count as time taken for the next stroke. On the putting green, timing will begin after a player has been allowed a reasonable amount of time to mark, lift, clean and replace his ball, repair his ball mark, or other marks and remove loose impediments on his line of putt. |
| Détermination finale concernant le processus de violation / révision | Final Determination Regarding Breach/ Review Process |
| Un groupe qui a manqué son point de contrôle du temps et qui est susceptible d'être pénalisé d'un coup de bâton en sera informé dans la zone de score par un officiel du tournoi. | A group that has missed their <i>timing checkpoint</i> and is liable to a 1-stroke penalty will be advised of such in the scoring area by a Tournament Official. |

POLITIQUE DE RYTHME DE JEU**PACE OF PLAY POLICY****OVGA**

| | |
|--|--|
| <p>Avant de rendre sa carte de score, tout joueur du groupe peut demander qu'un arbitre rencontre le groupe dans la zone de score pour examiner la pénalité.</p> <p>Les joueurs qui choisissent de ne pas consulter un arbitre pour examiner la pénalité sont considérés comme ayant été en infraction et doivent ajouter une pénalité d'un coup à leur score pour le dernier trou avant de rendre leur carte de pointage.</p> | <p>Before returning their scorecard, any player in the group can request that a referee meet the group in the scoring area to review the penalty.</p> <p>Players who elect not to consult with a referee to review the penalty are considered to have been in breach and must add a 1-stroke penalty to their score for the final hole before returning their scorecard.</p> |
| <p>Les appels</p> | <p>Reviews</p> |
| <p>Si une révision est demandée pour une pénalité de rythme de jeu, elle doit être basée sur des faits relatifs à la raison pour laquelle le rythme de jeu n'a pas été respecté.</p> <p>L'arbitre n'annulera la pénalité que dans les circonstances suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le joueur a été retardé par le Comité; ou 2. Le joueur a été retardé par une circonstance indépendante de la volonté du joueur ou du groupe; ou 3. Le joueur a été retardé par un autre joueur du groupe. | <p>If a review is requested for a pace of play penalty, it must be based on facts relevant to the reason the pace of play was not maintained.</p> <p>The referee will only over-turn the penalty in the following circumstances:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. The player was delayed by the Committee; or 2. The player was delayed by a circumstance beyond control of the player or the group; or 3. The player was delayed by another player in the group. |
| <p><u>La politique de Rythme de Jeu de l'individu pour une partie par trous et une partie par coups avec départ simultané</u></p> | <p><u>Individual Pace of Play Policy for Match Play and Shotgun Stroke Play</u></p> |
| <p>Définition de « Hors Position »</p> | <p>Definition of "Out of Position"</p> |
| <p>En partie par trous, (a) le premier match ou (b) le match suivant un match qui a terminé tôt sera considéré hors position si le groupe ne complète pas le jeu d'un trou dans le temps alloué. En partie par coups avec départ simultané, un groupe qui joue depuis leur trou de départ avec le trou suivant qui n'a pas de groupe au départ, sera considéré hors position s'ils ne complètent pas le jeu d'un trou dans le temps alloué. Tous les autres matchs et groupes de départs simultanés seront considérés hors position si (a) ils ont dépassé le temps de jeu autorisé et (b) ils arrivent au terrain de départ d'un trou ouvert et sans jeu.</p> | <p>In match play, (a) the first match or (b) a match following a match that has completed early will be considered Out of Position if they do not complete play of a hole within the Time Par limits. In shotgun stroke play, a group that plays first at their starting hole when the hole ahead has no groups starting will be considered Out of Position if they do not complete play of a hole within the Time Par limits. All other matches and shotgun groups will be considered out of position if (a) they have exceeded the allotted playing time and (b) they arrive at the teeing ground of a hole that is open and free of play.</p> |

POLITIQUE DE RYTHME DE JEU**PACE OF PLAY POLICY****OVGA**

| Surveillance et chronométrage du groupe | Monitoring and Timing of Group |
|--|--|
| Le Comité se réserve le droit de chronométrer un match ou un groupe qu'il juge être hors position même si le match ou le groupe n'a pas été informé. Un joueur préoccupé par la lenteur d'un adversaire ou d'un joueur de son groupe doit demander à un arbitre de surveiller le match ou le groupe. | The Committee reserves the right to time any match or group that it deems to be Out of Position whether or not the Match or Group has been informed. A player concerned about a slow opponent or player in their group should request a referee to monitor the match or group. |
| Chronométrage | Timing: |
| Même chose que pour le jeu par coups sans départ simultané. | Same as for non-shotgun stroke play. |
| Pénalités | Penalties |
| Dans un groupe hors position, tout joueur qui dépasse deux fois plus de 40 secondes pour jouer un coup sera pénalisé conformément à la Règle 5.6a comme suit: | Any player in a group Out of Position who twice exceeds 40 seconds to play a stroke will be penalized in accordance with Rule 5.6a as follows: |

Première infraction (après 2e excès de temps)

Partie par trous - perte de trou; Partie par coups - pénalité d'un coup. La pénalité est appliquée au trou où s'est passé le 2e excès de temps.

Deuxième infraction (après 4e excès de temps)

Partie par trous – perte de match; Partie par coups - pénalité de 2 coups. La pénalité est appliquée au trou où s'est passé le 4e excès de temps.

Infraction subséquente (après 6e excès de temps)

Partie par coups - Disqualification.

Partie par coups – circonstances exceptionnelles

Si un groupe est hors position, en plus de toute pénalité pour jeu lent, le Comité se réserve le droit d'exiger que les deux joueurs sautent un trou ou plusieurs trous pour remettre le groupe en position (les trous sautés sont à égalité).

First Offence (after 2nd excess time)

Match Play – loss of hole; Stroke Play – one stroke penalty. Penalty applied at hole where 2nd excess time occurred.

Second Offence (after 4th excess time)

Match Play – forfeiture of match; Stroke Play – two stroke penalty. Penalty applied at hole where 4th excess time occurred.

Subsequent Offence (after 6th excess time)

Stroke Play - Disqualification.

Match Play - Exceptional Circumstances

If a group is Out of Position, in addition to any slow-play penalties, the Committee reserves the right to require that both players skip a hole or holes to get the group back into position (skipped holes are halved).